



Circuit de mise en oeuvre d'une action de formation (hors PPSMJ) « Les étapes incontournables après notification du marché dans SAM »

Avant la formation

Pendant la formation

Fin de la formation

- Programmation annuelle concertée
- Emission du bon de commande dans EOS
- Téléchargement bon de commande et création des sessions dans EOS
- Déclenchement du versement de l'avance
- Validation des sessions
Rattachement au bon de commande dans EOS
- Saisie des dates de sessions d'info collectives dans KAIROS
- Orientation/positionnement des candidats par le SPRO via OUIFORM
- Saisie des AIS sur KAIROS (sauf VISA LS et non inscrits FT)
- Déclaration de sous-traitance à transmettre le cas échéant

- Recrutement
- Dans EOS :
 - Complétude du dossier des stagiaires inscrits FT et issus de KAIROSOu
 - Création du dossier pour les VISA LS et les non inscrits FT (accompagnement si nécessaire du stagiaire pour inscription à FT)
- Constitution des dossiers stagiaires dans RémuFP (pour les stagiaires ayant épuisé leurs droits ARE à France Travail)
- Réalisation de la formation, émargements dans SOWESIGN
Import mensuel des émargements dans EOS
- Saisie des états de présence dans RémuFP
- Option : demande d'acompte générée depuis EOS à déposer dans CHORUS
- Contrôle de la réalisation et déclenchement du service fait dans EOS
- Suivi de l'exécution dans EOS

- Demande du solde de l'action
- Renseignement des données à la sortie du stagiaire dans EOS (certification, statut..)
- Pour les actions DEFI, possibilité de demander la prime DEFI, si non sollicitée en acompte
- Contrôle des pièces
- Validation du service fait
- Paiement du solde à l'OF



Actions menées par la Région

Actions menées par les organismes de formations

Pour aller plus loin : <https://gipalfa.centre-valde Loire.fr/informer/offre-de-formation/programme-regional-de-formation-2025-2028>